

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



LE DOCTEUR SÉRAPHIQUE SAINT BONAVENTURE

XVI^{me} ANNÉE
1900

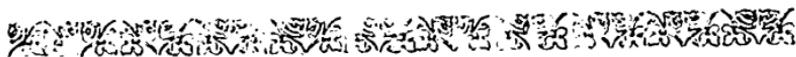


1^{er} JUILLET
N° 7

Revue du Tiers-Ordre

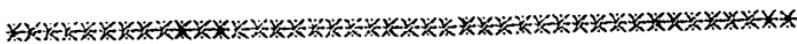
et de la

Terro-Sainte



Comment Saint Bonaventure

Consola un pauvre frère convers



Sur le bord du chemin, entre Foligno et Spello, deux religieux Franciscains sont paisiblement assis. Ils causent ensemble, et depuis longtemps déjà ils sont là.

Le Père a le visage doux et affable, son front rayonne d'intelligence, son œil vif dit toute la pénétration de son esprit. Le frère lui porte la souffrance, dans ses traits, ses sanglots et ses larmes disent assez qu'une peine intérieure fait son supplice. Mais à mesure qu'il parle, on voit qu'il dévoile son âme à un confident : il épanche son cœur dans le sien, il lui découvre le sujet de son chagrin. Et le Père tendre et compatissant le console, l'encourage, le fortifie, lui donne les bons conseils de son expérience consommée, de sa rare prudence. Ce bon frère convers appartient au couvent de Foligno, et celui à qui il ouvre ainsi son âme,

c'est son Supérieur, c'est le Ministre Général de l'Ordre, c'est saint Bonaventure.

Mis à la tête de l'Ordre des Mineurs, aux débuts déjà si fervents, le saint Docteur s'applique activement à faire fleurir dans sa famille religieuse une ferveur plus grande encore. L'un des moyens qu'il emploie pour atteindre ce noble but, c'est la visite canonique de chaque couvent, visite qu'il fait par lui-même autant que possible. Religieux parfait, observateur assidu de la discipline monastique, rempli de piété et de science, mais plus encore pénétré de l'esprit de son Séraphique Père, il enflamme partout sur son passage le zèle pour la plus pure observance de la Règle, et pour la pratique des plus héroïques vertus.

Pendant la visite des couvents de l'Ombrie, il s'était arrêté à Foligno. Il y avait ouvert comme partout les vastes trésors de sa science et de sa sainteté, pour les communiquer aux siens ; aussi les religieux de cet antique couvent s'étaient-ils sentis pénétrés de consolation et de joie, par la présence du Père commun.

La visite était finie. Le Général allait partir, et ses religieux, ses fils spirituels, l'entouraient avec empressement. Chacun se félicitait d'avoir pu jouir du charme de ses doux entretiens, toujours si pieux et si élevés, si pratiques et si mystiques à la fois. On se sentait une nouvelle ardeur pour le bien, un nouvel attachement à la vocation séraphique. Dans de petits groupes, on se disait les impressions intimes, on ne tarissait pas d'éloges à l'adresse du bon Père : tous étaient émus et ravis du bien qu'il avait fait.

Seul, un pauvre frère convers se tenait à l'écart, il n'osait approcher de ses frères joyeux, car il était triste et désolé. A ses tortures intérieures, qui le tourmentaient encore, venait maintenant se joindre une nouvelle peine : celle de n'avoir pas eu le temps d'ouvrir son âme au saint Visiteur, dont chacun vantait la sagesse et la connaissance des âmes. Il se tenait donc loin de ses Frères, triste et pensif, et personne ne remarquait son absence. Mais voici que d'un mouvement brusque, il relève sa tête, jusqu'ici penchée sur sa poitrine oppressée, une lumineuse idée, une pensée inspirée vient de traverser son esprit. « Est-il vraiment trop tard ? . . . » A peine l'a-t-il dit, que déjà sa tête retombe de nouveau : « Je ne puis pourtant pas, devant tous mes Frères qui l'entourent, demander à parler au Ministre Général . . . non, ce n'est pas possible ! . . . Et cependant, il va partir ! . . . Il ne reviendra peut-être plus dans

ce couvent ! . . . Devrai-je donc porter longtemps encore, toujours, le fardeau de mon âme ? » Et les larmes jaillissent de ses yeux. Alors il prie . . . son front pensif s'illumine, et prompt comme l'éclair, il se dirige vers la porte du jardin. Pendant que tous entourent encore le Père Bonaventure, lui sort du couvent, et prend le chemin qui conduit à Spello.

En effet le Ministre Général devait passer par là pour se rendre à Assise : le bon frère le savait, il avait donc pris la résolution de le devancer et de l'attendre sur la route qu'il devait parcourir. Il s'arrêta à quelque distance, et attendit l'arrivée du Général et de sa suite. Dès que le bon frère l'aperçut, il courut vers lui, se jeta à ses pieds et lui dit en versant d'abondantes larmes : « Père, pardonnez-moi ! je suis la dernière de vos brebis, mais aussi la plus éprouvée et celle qui, certainement, a le plus besoin de consolations ! » Le Docteur de l'Université de Paris, l'ami des rois et des papes, le Général des Mineurs, était un Saint. Il se sentit profondément ému, à la vue de ce fils prosterné à ses genoux. Il ne pouvait repousser, ni renvoyer à la légère son frère en religion, pour humble et petit qu'il fût.

Il l'a donc relevé avec empressement et tendresse, l'a tiré à l'écart, et fait asseoir sur l'herbe, à côté de lui sur le bord du chemin. Ce tendre Père l'a encouragé à lui ouvrir son cœur, à lui confier ses peines, et c'est là que nous les avons rencontrés causant encore familièrement ensemble. Un rayon de joie brille sur la figure naguère si triste du pauvre frère. Il se sent fortifié, tant par les douces paroles de son Supérieur, que par sa patience à écouter le récit de ses souffrances intérieures.

Mais non loin de là, sur le chemin, les compagnons du Ministre Général trouvent que tout cela est bien long, et perdent patience. Ils se tournent et se retournent, regardent souvent si enfin le frère importun aura bientôt terminé son entretien. Plus ils s'impatientent, plus le temps leur paraît long.

Enfin ! c'est fini ! le bon frère s'est mis à genoux, et le Séraphique Docteur lève sur lui sa main paternelle pour le bénir, puis le relève, le presse sur son cœur et l'embrasse tendrement.

L'affligé de tout à l'heure s'en retourne maintenant radieux et content ; comme ses frères de Foligno, il a goûté la douceur et la bonté de son Père, il bénit le Seigneur « d'avoir donné à l'Ordre un pasteur selon son cœur, paissant ses brebis dans la science et

la doctrine, » et le cœur à l'aise, il reprend le chemin du monastère. Le Ministre Général, lui, rejoint ses compagnons de route.

Peu satisfaits de la halte forcée, bien trop longue à leur gré, qu'ils viennent de faire au milieu du chemin, eux, ne craignent pas de manifester leur mauvaise humeur au saint Général. « Est-il importun ce frère-là, de poursuivre ainsi votre Paternité jusque sur les chemins ! Est-ce qu'il n'aurait pu faire comme les autres et vous voir quand c'était le temps ? » — « C'est bien trop de condescendance à vous, R^m Père, dit un autre, de vous arrêter ainsi pour écouter tout le monde. Vraiment, je crains bien que tant de familiarité ne vous fasse perdre votre autorité. Après tout, n'avez-vous pas assez à faire d'écouter les Provinciaux et les Custodes, sans vous donner la peine d'entendre les histoires de chaque cuisinier ! » L'impatience les avait évidemment illusionnés. Mais celui qui savait si bien consoler et guérir par la douceur de ses paroles, savait aussi porter un coup opportun, par l'autorité de ses réponses.

Gardant toujours le même calme et la même douceur, Bonaventure leur répondit : « Mes frères, vous avez bien tort de me reprocher ce que je viens de faire. Ce pauvre religieux n'est-il pas mon fils, aussi bien que ceux qui sont Supérieurs dans l'Ordre ? Saint François n'est-il pas son Père comme il est le vôtre ? et notre très sainte Règle ne nous dit-elle pas que le Ministre Général est le serviteur de tous les Frères, qu'il doit les recevoir avec douceur et charité, qu'il doit leur témoigner tant de familiarité qu'ils puissent agir avec lui comme des maîtres avec leur serviteur ? Ne nous dit-elle pas encore que nous devons aimer chacun de nos frères, beaucoup plus qu'une mère n'aime son enfant ? Je n'ai fait que mon devoir en déférant au désir du plus petit d'entre les miens, en écoutant le récit de ses peines, en compatissant à ses chagrins. Prenez garde qu'un jour vous-mêmes n'ayez besoin de la même condescendance de ma part ou de celle de vos Supérieurs ! » La leçon était bonne. Les Frères méditèrent en silence et purent comprendre que l'esprit du Père Séraphique n'était pas éteint, mais qu'il revivait tout entier dans son illustre disciple et successeur.

En même temps, deux heureux cheminaient dans un sens opposé sur la route de Foligno à Assise : le frère convers qui s'en retournait à Foligno, le cœur soulagé de son pesant fardeau, con

tent que son Père l'eût si bien reçu, l'eût écouté, consolé et béni, et saint Bonaventure qui traversait Spello, en route pour Assise, heureux lui aussi d'avoir versé le baume de ses paternelles consolations sur le cœur ulcéré du plus humble des ses enfants.

FR. ANGE-MARIE, O. F. M.



Direction des Fraternités du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise



Le Tiers-Ordre et l'esprit paroissial.

LA vocation de saint François a été de ramener le monde au respect pour le prêtre et à l'obéissance envers la sainte Église. Cette vocation n'est pas limitée à sa personne, mais est propre à l'immense famille dont il est le Père : c'est-à-dire aux trois Ordres qu'il a fondés, et par lesquels il atteint toutes les classes de la société. Voilà ce que nous avons établi le mois dernier. Le troisième de ces Ordres, *le Tiers-Ordre*, pour ne parler que de lui, a-t-il vraiment tout ce qu'il faut pour répondre à cette vocation : de fait, y a-t-il répondu, et est-il encore disposé à le faire ? telles sont les questions que nous nous proposons de résoudre maintenant.

1° D'abord, ouvrons le livre de la Règle, qu'y lisons-nous ? *Nul ne sera admis dans cet Ordre s'il n'est fidèle à la foi catholique, et soumis envers l'Église Romaine et le Siège Apostolique.*

C'est la Règle telle que donnée par saint François, et renouvelée par Léon XIII. Le législateur exige cette foi dont il était lui-même pénétré et qui, s'appliquant à la personne du prêtre, voit en lui un autre Jésus-Christ. Il demande au Tertiaire la même foi qu'il exige de ses enfants du premier Ordre, foi à toute épreuve, qui ne recule pas devant le martyr : foi pratique dont les vœux inspirent au fidèle un si profond respect pour le prêtre.

De plus, cette Règle exige l'obéissance envers l'Église Romaine et envers le Saint-Siège. Or, comme le Pape, c'est le vicaire de Jésus-Christ, c'est Jésus, chef de l'Église, rendu visible sur cette terre : ainsi l'évêque dans son diocèse, le curé dans sa paroisse, et

le plus humble vicaire de ce curé, sont le Pape lui-même rendu visible et accessible au simple fidèle dans son diocèse et dans sa paroisse respective.

Dès lors, cette obéissance, *éprouvée*, comme disait l'Ancienne Règle, envers le Saint-Siège et l'Église romaine, doit se porter sur l'évêque et sur le prêtre.

Quoi d'étonnant en cela, dira-t-on, il n'est pas besoin d'être Tertiaire pour être obligé à cette soumission et à ce respect imposés par la Règle du Tiers-Ordre : tout bon chrétien doit s'en acquitter comme d'un devoir élémentaire, auquel il ne peut se soustraire. C'est vrai. Mais, où sont-ils de nos jours ces excellents chrétiens qui, ne regardant le prêtre que des yeux de la foi, ne voient pas en lui le côté humain, c'est-à-dire les imperfections, les défauts et même les fautes qui sont le fait de l'homme ; mais semblables à François d'Assise, ne considèrent que le côté divin, c'est-à-dire la dignité et le pouvoir qu'il tient de Dieu et en fait un autre Christ ? sont-ils nombreux les chrétiens qui professent une obéissance sans réserve à leurs chefs ecclésiastiques, entrent sans arrière-pensée dans leurs intentions, et suivent aveuglément leur direction ?

Tel cependant doit être le bon, l'excellent chrétien, le parfait paroissien, et tel est certainement le Tertiaire de saint François : sa Règle lui en fait une stricte obligation. Soit ! Mais la Règle ne peut-elle pas devenir lettre morte pour le Tertiaire, comme le catéchisme pour le chrétien ? Non, et c'est là précisément la force du Tiers-Ordre, sa grâce spéciale. A côté de la lettre, ou plutôt dans la lettre, il y a l'esprit qui vivifie.

2° L'esprit du Tiers Ordre, c'est d'abord l'esprit religieux proprement dit. Cent fois, les Souverains Pontifes l'ont répété, le Tiers-Ordre est un Ordre religieux, et non pas une confrérie seulement ou une congrégation. S'ils ne craignaient l'autorité des Papes (et en particulier de Léon XIII) qui ont proclamé cette affirmation, plusieurs volontiers souriraient à cette proposition : *Le Tiers-Ordre est un véritable Ordre religieux*. Mais s'ils n'osent sourire, ils sont tentés de penser intérieurement que c'est là une pieuse exagération. Il n'en est rien, c'est en restant dans les strictes limites du droit canonique que les Papes ont ainsi parlé, et non pas d'une manière oratoire, comme on voudrait le croire.

Le Tiers-Ordre est un Ordre religieux, voilà pourquoi seuls les

Ordres proprement dits peuvent avoir des Tiers-Ordres. Il applique aux personnes du monde les grâces de la vie religieuse. Or, qui ne sait que le nerf de la vie religieuse, c'est l'obéissance, comme son fond, c'est la nécessaire tendance à la perfection. Le Tertiaire sera donc l'homme qui tend à la perfection par la pratique des vertus religieuses, et surtout de l'obéissance, comme le religieux dont il est le frère. Obéissance, envers qui ? envers le Directeur qui est toujours le prêtre, et la plupart du temps le prêtre de la paroisse. Obéissance également à tout détenteur de l'autorité ecclésiastique.

Le Tertiaire est un religieux dans le monde, il le sait, il en est heureux, il aime à le dire, et il aime à ce qu'on le croie et le reconnaisse. Oui, ne cessez de le redire, chers Tertiaires, car c'est là votre gloire. Durant un an, vous avez fait un noviciat, précieusement pour acquérir entre toutes les vertus, l'humble docilité du religieux. Au jour de votre profession, vous en avez pris spontanément et librement l'engagement solennel, en face de vos frères : vous avez le droit d'en être fiers.

Le Tertiaire est un religieux. Vénérés Directeurs, gardez-vous bien de l'oublier, rappelez le souvent à vos Tertiaires, inculquez-leur cette vérité comme un principe qui doit inspirer toute leur vie. Dites-leur que la base de la vie religieuse, c'est l'obéissance, insistez là-dessus, pénétrez votre Fraternité, saturez-la de cette vérité, plus vous le répétez, plus on aimera de vous entendre, et vous obtiendrez des merveilles. Prêtres du Seigneur, si vous saviez quelle puissance vous donne sur le fidèle qui est devenu Tertiaire ce principe incontestable, vous vous garderiez bien de le négliger, vous vous empresseriez d'y recourir.

L'esprit du Tiers-Ordre, ce n'est pas seulement l'esprit religieux, mais c'est l'esprit religieux tout particulier, qui s'appelle l'esprit franciscain. Or, cet esprit, nous l'avons vu porter notre Père saint François, par une vocation toute spéciale de Dieu, au respect et à la soumission envers le prêtre. Dès lors qu'un chrétien a la vocation de Tertiaire Franciscain, dès lors qu'il est entré dans cette famille par la profession, l'esprit de saint François se communique à lui et coule dans son âme comme dans les veines d'une noble race coule le sang illustre de celui qui en a été le père. Dès lors qu'il aura cet esprit, le Tertiaire s'appliquera avec fidélité et amour à imiter les vertus de son Séraphique Père ; il aura

à cœur de s'inspirer de ses pensées et de reproduire ses exemples. Vient-il à faiblir, à négliger ses devoirs, rappelez-lui les paroles ou les exemples de saint François, exhortez-le au nom de l'amour qu'il doit à son Père, et certainement il rentrera en lui-même, comme le fils de bonne famille à qui l'on rappelle dans ses égarements la noblesse de son nom et les hauts faits de ses aïeux. Or, nous l'avons dit, au nombre de ces vertus du saint Patriarche, brillent au premier rang et la foi et la soumission « aux prêtres de l'Église romaine. »

Toutefois, cet esprit qui vivifie la lettre souffle-t-il toujours ? ne peut-il pas s'éteindre ? Les Associations pieuses, quelles qu'elles soient, si peu illustres qu'elles soient par leur origine et leur antiquité, n'ont-elles pas toutes des règlements très sages et un esprit chrétien, et cependant que de fois ces règlements ne deviennent-ils pas lettre morte ? que de fois ne sont-ils pas mis en oubli ? que de fois le clergé paroissial ne gémit-il pas sur son impuissance à leur insuffler l'esprit qu'elles ont perdu, et à mettre en vigueur les articles coercitifs qui devaient en assurer l'observation ?

N'en sera-t-il pas de même pour le Tiers-Ordre, si excellente d'ailleurs que soit sa Règle, et si puissant que soit son esprit, là où il souffle ?

Nous répondrons hardiment : Non, il n'en sera pas de même du Tiers-Ordre. Et pourquoi ?

3° D'abord, parce que dans son ensemble, il a des promesses d'immortalité, il durera jusqu'à la fin.

Ensuite, parce qu'il est un Ordre religieux, et qu'il possède ce qui assure la vie et la ferveur des Ordres religieux. D'abord, des *charges* sagement organisées par saint François et par les Souverains Pontifes : des charges avec des droits et des devoirs nettement délimités, auxquels répondent également des devoirs et des droits de la part des inférieurs.

Puis surtout, *la Visite*. Une Communauté religieuse peut se relâcher, ce n'est que pour un temps, viendra la Visite, alors le diable perdra, en un seul jour, tout ce qu'il aura gagné durant des années. Les abus seront déracinés, les dangers écartés, la ferveur ranimée.

De tous les points de la Règle, celui qui favorise le plus l'autorité du prêtre, et lui apporte le secours le plus efficace, c'est celui de la Visite. Des difficultés ont-elles surgi, le Directeur est-il

embarrassé : le Visiteur se présente avec toute l'autorité que lui donnent la Règle et la promesse du Tertiaire. Celui-ci a dit, au jour de sa profession : « *Je promets, en outre, de satisfaire, selon la volonté du Visiteur, pour toutes les transgressions que je commettrais contre cette Règle.* » Le moment est venu de lui faire tenir sa promesse. Le Père Visiteur décidera, ordonnera, réprimera, et le Tertiaire se soumettra. Quelle puissance à la disposition du prêtre !

Les mesures à prendre sont-elles rigoureuses, faut-il frapper ? L'odieuse de la répression reste au Visiteur qui se présente avec une autorité supérieure, et le prêtre continue avec le délinquant ses rapports de pasteur et de père.

Cette autorité, de plus, le Tertiaire la craint. Ce Père qui s'interpose, c'est le représentant de saint François, dont ce coupable veut, malgré tout, rester le fils. Ce Visiteur, il tient ses pouvoirs hiérarchiquement du Souverain Pontife qui vient, par lui, appuyer l'autorité du prêtre. Il n'y a pas de froissement personnel dans la mesure qui sera prise : la main qui frappe disparaît et sera promptement oubliée, le bien qu'elle aura fait demeurera. La Visite canonique assure dans la Fraternité, comme dans la communauté religieuse, l'observance, la régularité, l'obéissance, en même temps que sur tous les points elle augmente la ferveur.

L'obéissance au Directeur, qui nous occupe, n'a certainement pas de meilleure garantie et de plus puissante sanction que le passage du Père Visiteur, sagement ordonné par la Règle, au moins une fois par an.

Il nous semble, pour conclure, qu'après avoir bien examiné la Règle du Tiers-Ordre, son esprit, sa sanction, le troisième Ordre de saint François est vraiment de nature à continuer la mission de son fondateur sur la terre : assurer le respect et l'obéissance au prêtre.

Rien donc de plus favorable à l'esprit paroissial.

(*A suivre*)

FR. COLOMBAN-MARIE, O. F. M.

AVIS : Le pèlerinage des Frères du Tiers-Ordre, à Sainte-Anne de Beaupré, quittera Montréal (quai Victoria) par le Vapeur *Trois-Rivières*, le 21 juillet prochain, à 3 h. ½ p. m. *Bien remarquer l'heure.* Retour par le Cap de la Magdeleine.



VIE ABRÉGÉE

DU

T. Rud Père Arsène-Marie de Servières

Provincial des frères-Mineurs

CHAPITRE DIXIÈME

Ministre Provincial de la Province de France

II



U mois dernier, nous avons laissé le T. R. P. Provincial se préparant, par la visite de tous ses couvents, à la Congrégation Capitulaire.

Après celle-ci, il ne lui suffit plus de prêcher ses enfants par ses lettres circulaires, ses conseils et ses exemples, il résolut de donner lui-même les exercices spirituels, durant la fin de l'année 1897, dans tous les couvents de la Province. En même temps, il devait prêcher des retraites dans de nombreuses communautés de Clarisses.

Ainsi, pendant cinq mois (de juillet à décembre), il mena de front ces diverses prédications, tout en s'occupant des nombreuses affaires qui relevaient de sa charge de Provincial. C'était un travail écrasant, mais le P. Arsène ne savait pas reculer devant la fatigue, même excessive, quand il s'agissait du bien des âmes.

Au cours de ses pérégrinations et prédications, il eut à passer auprès de Servières. Tout d'abord, il ne voulait pas s'y rendre, quoiqu'il y eût dix années qu'il n'avait mis le pied sur le sol natal : mais, réflexion faite, il crut qu'il pourrait faire quelque bien à ses parents et amis, il pensa que c'était probablement pour la dernière fois qu'il irait vers eux, et il les avertit de sa visite.

Elle ne fut pas de longue durée. Le Père Provincial ne resta qu'une soirée à Servières. Toute la famille était assemblée : un copieux souper était préparé, mais notre vénéré religieux ne voulut pas, même en cette circonstance extraordinaire, et au risque de mécontenter, rompre son jeûne habituel et volontaire : il ne prit que quelques légumes, malgré les instances qui lui furent faites. La joie et la cordialité n'en furent pas moindres.

L'année 1897 devait être marquée par un grand événement pour notre Ordre. En cette année, en effet, devait être consommée l'Union, si ardemment désirée, et si impatiemment attendue, des quatre branches des Franciscains de l'Observance qui étaient, on le sait, les *Observants*, les *Récollets*, les *Alcantarins* et les *Réformés*.

Cette Union si importante, seul le Souverain Pontife pouvait l'accomplir. Après avoir fait étudier la question par le Chapitre général, assemblé à Assise en 1895, et préparé de nouvelles Constitutions pour l'Ordre tout entier, sauf les Capucins et les Conventuels, Léon XIII publia, le 4 octobre 1897, jour de la Fête de Notre Séraphique Père, sa célèbre et immortelle encyclique *Félicitate quâdam*, qui rétablit l'Unité dans l'Ordre des Frères-Mineurs.

La bulle du Souverain Pontife fut reçue avec une joie immense : car elle marquait une ère nouvelle de prospérité pour la grande famille franciscaine. Nul, plus que le T. R. P. Arsène, ne se réjouit de cet heureux événement, et quand les Constitutions générales vinrent, il s'empressa de les annoncer à sa chère Province.

Cependant, depuis la promulgation des nouvelles Constitutions, le P. Arsène désirait vivement, pour mieux en saisir l'esprit et la portée, se rendre à Rome auprès du R^m Père Général.

Il se dirigea, le 15 janvier 1898, vers la Ville éternelle. Là, il s'entretint longuement avec le successeur de saint François, qui reconnut en lui un véritable *Fils* de ce Séraphique Père, et en même temps, un religieux très éclairé, très versé dans la connaissance de la législation de l'Ordre. Il eut ensuite la consolation d'assister à la messe du Saint Père, et de saluer à Parme l'ancien Ministre Général, qui le combla de mille attentions paternelles. Il eut aussi le bonheur de s'arrêter à Assise, de s'agenouiller devant le tombeau de notre Séraphique Père saint François, et de prier dans la chapelle de Notre-Dame des Anges à la Portioncule. Partout où il passa, il reçut une cordiale hospitalité, et produisit une impression profonde par son extérieur si véritablement religieux.

« Non, je n'avais jamais vu Rome et Assise, écrit-il plus tard, je les ai visitées pour la première fois. Je logeais au collège Saint-Antoine, où est le R^m Père Général, qui a été très bon pour moi. . . . J'ai vu le Saint Père, et j'ai assisté à sa messe, mais je n'ai pas pu lui parler. J'ai vu à Parme l'ancien Père Général

« qui m'a reçu comme un grand-père reçoit son petit-fils. J'ai vu
« à Assise le berceau de notre saint Ordre. Enfin, le bon Dieu a
« été bien bon »

A son retour de Rome, le P. Arsène publia une lettre circulaire, dans laquelle il laissa déborder les sentiments de son cœur avec une grande force et une tendresse extrême : il recommanda, entre autres choses, le soin des malades et les devoirs de l'hospitalité envers les étrangers, et sembla faire ses adieux comme Provincial, la période de sa charge étant presque achevée.

Comme le voyageur fatigué, sur le point d'arriver au terme du chemin, accélère le pas, ainsi le P. Arsène redoublait d'activité sur le seuil de la tombe. Avait-il le pressentiment de sa fin prochaine ? Nous le verrons plus loin. Quoiqu'il en soit, il voulut pour la dernière fois visiter les couvents d'Angleterre, et passer de là au Canada, où il devait régler une affaire importante.

Il s'embarqua à Liverpool, le 26 février 1898, pour arriver le 9 mars à Montréal, dans son cher couvent, au milieu de ses enfants, heureux de le voir, mais dont la joie devait être de si courte durée.

Dans notre prochain article, nous raconterons le dernier séjour de notre bien-aimé Père parmi nous. Il serait trop long de l'entreprendre ici.

(A suivre.)

F. GASTON, O. F. M.



Sanctuaires de la Couronne Franciscaine

Sixième Allégresse de Marie : La Résurrection



Le Saint Sépulcre

AVANT de faire la description du Saint Sépulcre, tel qu'il était autrefois, et tel que les pèlerins peuvent le contempler de nos jours, rappelons en quelques mots l'histoire de ce monument, le plus vénérable de notre sainte religion. La conservation du Saint Sépulcre nous paraît un fait vraiment extraordinaire, et pour ainsi dire miraculeux. Il mérite certainement de fixer notre attention.

Le paganisme, d'abord, n'a rien ménagé pour en faire disparaître à jamais jusqu'à la moindre trace. Nos historiens nous apprennent qu'il ne tarda pas à entourer d'une enceinte spéciale les lieux sacrés qui renfermaient le Calvaire et le Saint Sépulcre, et qu'après les avoir ensevelis dans un amas immense de matériaux transportés d'ailleurs, par une ruse digne de l'ancien serpent, il éleva un temple à Jupiter, sur le Saint Sépulcre, et un autre à la déesse de l'impudicité, sur le Calvaire, afin que ceux qui venaient présenter là leurs hommages et leurs adorations à Jésus parussent les offrir bien plutôt à ces fausses divinités. Mais, par un dessein secret de la divine Providence, cette jalouse et astucieuse impiété n'a servi qu'à mieux conserver des souvenirs qui, de leur nature, étaient impérissables. « Depuis Adrien jusqu'à Constantin, dit Saint Jérôme, c'est-à-dire l'espace de cent-quatre-vingts ans, les païens adorèrent la statue de Jupiter, au lieu de la Résurrection, et sur la roche même du Calvaire, une statue de

Vénus. Les auteurs de la persécution pensaient enlever aux chrétiens la foi en la Rédemption et la Résurrection, s'ils parvenaient à souiller ces saints lieux par la présence des idoles.»

Il y avait près de deux siècles que le Saint Sépulcre gisait ignominieusement sous terre, lorsqu'il plut au ciel de jeter sur lui un œil propice, et de le tirer de son obscurité sacrilège. Pour cela, il envoie au premier empereur chrétien la salutaire inspiration de rendre aux Saints-Lieux l'éclat qui leur était si légitimement dû. Autant donc pour seconder les désirs de son fils, que pour répondre au mouvement de son propre cœur, bien qu'octogénaire, sainte Hélène part pour la Terre-Sainte, et y débarque heureusement. Arrivée à Jérusalem elle donne l'ordre de renverser les temples, d'en disperser au loin les matériaux souillés par d'infâmes sacrifices, d'exécuter et de continuer les fouilles jusqu'à ce qu'on ait retrouvé, et le Saint Sépulcre, et l'instrument de notre Rédemption. Pendant que les ouvriers travaillaient, cette impératrice priait, avec plus d'ardeur encore, le Seigneur Jésus d'exaucer ses vœux. Mais voilà que, tout-à-coup, un cri de joie universelle retentit à ses oreilles. C'était le vénérable et très saint monument de la Résurrection du Sauveur, qui apparaissait de nouveau à la lumière du soleil. Une multitude de miracles opérés à la vue de tous ceux qui étaient accourus pour contempler cette merveilleuse découverte, prouvèrent combien Dieu l'avait pour agréable, et proclamèrent à haute voix la divinité du Sauveur du monde.

C'est alors qu'averti par sa sainte mère de tout ce qui se passait à Jérusalem, Constantin écrivit à Macaire, qui en était évêque, une magnifique lettre qu'Eusèbe nous a conservée: «La grâce que le Seigneur nous a faite est si extraordinaire et si admirable qu'il n'y a pas de paroles qui puissent l'exprimer. En effet, qu'y a-t-il de si admirable que l'ordre de la divine Providence, pour lequel il a caché sous terre, pendant un si long espace de temps, le monument de sa Passion, jusqu'à ce que l'ennemi de la piété eût été convaincu, et que ses serviteurs eussent été mis en liberté? Il me semble que quand on assemblerait tout ce qu'il y a d'orateurs et de savants dans le monde, ils ne pourraient rien dire qui approchât de la grandeur de ce miracle, parce qu'il est autant au-dessus de toute créance que la Sagesse éternelle est au-dessus de la raison. C'est pourquoi je me propose d'engager tous les peuples à embrasser la religion, avec une ardeur égale à l'éclat des évé

nements merveilleux, par lesquels la vérité et la foi sont confirmées de jour en jour. Je ne doute pas que, comme le dessein que j'ai est connu de tout le monde, vous ne soyez très persuadé que je n'ai pas de plus forte passion que d'embellir par de magnifiques bâtiments ce lieu, qui étant déjà saint, a été encore sanctifié par les marques de la Passion du Sauveur, et qui a été déchargé par la volonté de Dieu et par nos soins d'une idole dont il avait été souillé. Je remets à votre prudence de prendre tous les soins nécessaires pour que les édifices surpassent en grandeur et en beauté ce qu'il y a de beau et de grand dans le monde. J'ai donné l'ordre à notre cher Dracilien, vicaire des préfets du prétoire et gouverneur de la province, d'employer, suivant vos désirs, les plus excellents ouvriers à élever les murailles. Mandez-moi quels marbres et quelles colonnes vous désirez afin que je les fasse conduire. Je serais bien aise de savoir si vous jugez à propos que l'église doive être lambrissée ou non, car si elle doit être lambrissée on y pourrait mettre de l'or. Faites savoir au plus tôt aux officiers que je vous ai nommés, le nombre des ouvriers et les sommes d'argent qui sont nécessaires, et les marbres, les colonnes et les ornements qui seront les plus beaux et les plus riches, afin que j'en sois promptement informé. Je prie Dieu, mon très cher Père, qu'il vous conserve. »

Le même historien nous apprend que rien ne fut épargné pour rendre ce temple digne de sa haute destination. On y prodigua les pierres les plus artistement polies, les marbres de toutes couleurs, les bois de cèdre, toutes les pierres précieuses, les peintures et les sculptures des grands maîtres, les ornements de bronze, d'argent, et même d'or massif, les riches tentures, les ornements précieux, les vases étincelants de diamants pour le culte sacré. On eût dit que toute la magnificence de l'empire avait passé dans ce temple. Au rapport de saint Jérôme, il eut pour architecte Eustache, prêtre de Constantinople. Le travail se continuait avec enthousiasme, au chant des cantiques sacrés. Dix années furent employées à le construire. Le saint évêque qui avait eu l'honneur de le commencer, n'eut pas celui de le terminer. Ce fut Maximin son successeur, qui y mit la dernière main. On lui donna le titre de Martyrion (*témoignage*), parce qu'il rendait un témoignage éclatant au grand mystère de la Résurrection du Sauveur. « Ce temple, disait saint Cyrille, dans une de ses catéchèses, ne porte

pas le nom d'église comme les autres, mais il est appelé *témoignage*, selon l'accomplissement des prophéties. »

Pour la cérémonie de sa consécration, les évêques rassemblés à Tyr en concile, se rendirent à Jérusalem, aux frais de l'empire. Cette solennité eut lieu, le 13 septembre, devant une grande foule de pèlerins accourus de toutes les extrémités du monde, pour y assister. Les fêtes durèrent huit jours entiers. Elles furent rehaussées par plusieurs discours pompeux dans lesquels on n'omit pas les louanges du prince, auquel on devait tant de magnificence.

(A suivre)



Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Saint François les convertit. — On signale la conversion, à la suite d'une Mission pour les non-catholiques, du Frère Augustin, de la Congrégation ritualiste des Frères de Verplanks Point, N. Y.

Ils étaient là six Frères, imitant la vie de nos Franciscains et copiant même leur costume religieux. Des six, quatre sont entrés ou se préparent à entrer au sein de l'Église catholique, et il faudra probablement fermer l'établissement.

(*Mouvement catholique, Trois-Rivières*)

Un Délégué apostolique. — La mort multiplie ses ravages dans les hauts rangs de la hiérarchie catholique : les restes funéraires du Cardinal Mazella n'avaient pas encore reçu la sépulture, qu'elle frappait M^{sr} de Angelis, de l'Ordre des Mineurs Conventuels, Délégué Apostolique en Grèce, et Administrateur du diocèse de Narcos.

Né en Italie en 1848, M^{sr} de Angelis entra en 1863 chez les Conventuels, et fournit une brillante carrière. En 1895, il était déjà Procureur Général de son Ordre, lorsque le Pape le nomma son Délégué en Grèce. Aux funérailles, on remarquait les Consuls de Grèce et de Turquie.

Artiste franciscain. — Le célèbre musicien, Giovanni Spinelli, vient de revêtir l'habit de saint François. On sait que Spinelli se fit un renom d'artiste dès sa jeunesse, en triomphant dans plusieurs concours, notamment dans celui de Paris en 1894, où 253 Compétiteurs se disputaient la couronne. Il a écrit un Oratorio intitulé « saint François d'Assise » qui a été vivement applaudi à Londres en 1889.

Le Tiers-Ordre à Rome. — La Ville Éternelle ne compte pas moins de 25 Fraternités de Tertiaires séculiers, en tête desquelles se placent celle de l'*Ara Celi*, et celle du collège Saint-Antoine, dirigée par le P. Santarelli, O. F. M., Définitiveur Général. L'élite de la Société romaine fait partie du Tiers-Ordre, et à l'*Ara Celi*, Fraternité qui compte dans ses rangs plusieurs cardinaux, c'est le Secrétaire d'Etat, le cardinal Rampolla, qui, aux jours solennels, distribue la sainte communion à ses Frères.

New-York. — Les diverses Provinces de l'Ordre des Frères Mineurs, établies aux États-Unis, recevront, cet été, la Visite canonique. Le P. Denys Schuler, O. F. M., Provincial de Fulda, Allemagne, qui est chargé de cette mission, vient d'arriver au pays. On compte à peu près 84 maisons de l'Ordre des Frères Mineurs aux États-Unis.

Nouveau Vicaire Apostolique. La mission des Gallas, veuve de son vicaire apostolique depuis la mort de M^{sr} Taurin Cahagne, arrivée le 1^{er} septembre 1899, vient d'être confiée à la sollicitude de M^r Jarosseau de T. R. P. André de Saint-Mars-des-Prés), Capucin de la province de Toulouse.

Étude des Saintes Écritures. — Dans le second volume du *Dictionnaire de la Bible*, publié par l'abbé Vigouroux, nous remarquons deux articles importants dus au P. Humbert, Franciscain, et au P. Apollinaire, Capucin. On y trouve, en partie, la nomenclature des ouvrages écrits sur la *Bible* par les Frères Mineurs.

CANADA

Montréal. — Fraternité Sainte-Elisabeth. — Le 27 mai, s'ouvrait, dans la chapelle des RR. PP. Franciscains, la retraite annuelle des Sœurs du Tiers-Ordre de saint François, de la Fraternité Sainte-Elisabeth.

Nos Pères, en avançant cette année la retraite de huit jours, nous ont procuré le bonheur de la faire dans les derniers beaux

jours du mois de Marie, cette joie fut bien goûtée des enfants de saint François. Répondant à l'appel du R. P. Directeur, et toujours animées du désir de profiter des grâces qui leur sont si largement prodiguées chaque année, dans la retraite et la visite, les Tertiaires ont su montrer par leur empressement à suivre les exercices, combien elles ont à cœur de se perfectionner dans la vie et la Règle qu'elles ont choisies. La parole de Dieu fut servie avec abondance par le R. P. Gaston, prédicateur de la retraite ; les vérités les plus terribles, comme les paroles les plus consolantes annoncées par sa voix puissante, laissèrent dans l'âme une impression ineffaçable. A chaque instruction, le R. Père nous donna l'explication de la Règle, il insista surtout sur la prière et la récitation de l'office en commun, pendant la retraite ; comme on se sentait bien là en famille, quand à l'issue de chaque exercice des Religieux, les Tertiaires commençaient la récitation de l'office, prière qui les unit si bien à la grande famille Franciscaine.

Vendredi, les exercices de l'après-midi furent consacrés à la méditation de la Passion et au chemin de la Croix préché.

Les communions furent nombreuses durant la retraite. Samedi, jour de la communion générale, malgré l'inclémence du temps, ce fut un spectacle touchant de voir la foule se rendre à la sainte Table.

Dimanche, jour de la Pentecôte, l'église n'était pas assez grande pour recevoir les Tertiaires venus pour assister à la clôture de la retraite.

Dans une allocution courte, mais pleine d'onction, le R. Père prédicateur laissa parler son cœur en nous montrant l'amour de Marie pour ses enfants, et surtout l'amour et la confiance que nous devons avoir pour cette bonne Mère, en nous jetant non pas à ses genoux, mais dans ses bras et lui confiant nos résolutions. Après une réception de quarante nouvelles novices, qui ajouta à l'éclat de la cérémonie, eut lieu la Bénédiction du Très Saint Sacrement. Avec quelle ferveur celles qui avaient eu le bonheur de suivre la retraite demandèrent à Jésus, nous bénissant une dernière fois, la persévérance dans les résolutions qu'elles venaient de déposer dans les bras de Marie !

Je dois ajouter que durant cette retraite, le Rvd Père Gardien s'est spécialement occupé du Discrétoire et des Zélatrices, dont il désire voir le fonctionnement se perfectionner encore

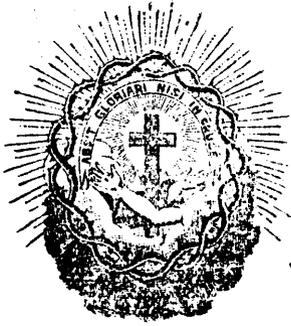
L'HORLOGE DE LA PASSION. — C'est un tableau qui mérite d'occuper la place d'honneur, non seulement chez les Tertiaires, mais encore dans les familles chrétiennes du Canada. Quelques mots seulement suffiront pour le faire connaître et apprécier. C'est une large feuille d'un papier de première qualité, avec un encadrement dont les gravures représentent les principales scènes de la Passion de Jésus-Christ et les principales figures franciscaines ayant trait à ce mystère : *Saint François, saint Louis de France* portant la couronne d'épines, *sainte Elisabeth de Hongrie* soignant les membres souffrants de Jésus-Christ. Dans l'intérieur de l'encadrement est renfermé le récit en 24 heures de la Passion de Jésus-Christ, avec une pensée soumise à la méditation des personnes pieuses et un fruit spirituel à retirer de cette méditation. La partie inférieure de l'encadrement est parcourue par une banderolle destinée à recevoir les noms, dates et signatures. Le tout est approuvé par sa Grandeur Monseigneur de Québec.

Cetableau, suspendu dans une chambre de travail, porte naturellement les âmes chrétiennes à la méditation de la Passion de Jésus-Christ, qui est de toutes les méditations la plus facile et la plus salutaire. Il peut servir de souvenir pour différents événements de la vie et de diplôme d'agrégation à toutes sortes d'œuvres, surtout d'œuvres et de dévotions franciscaines.

LA VOIE DOULOUREUSE AU CAP DE LA MAGDELEINE. PAR LE R. P. FRÉDÉRIC DE GHYVELDE, O.F.M. Commissaire de Terre-Sainte. — Se vend 5 cents, au profit du Sanctuaire, au magasin du Cap de la Magdeleine. — La préface de l'auteur nous fera comprendre le but et le plan de l'opuscule.

« Pour augmenter la dévotion des nombreux pèlerins, qui visitent chaque année, le Sanctuaire du Cap de la Magdeleine, nous eûmes, il y a quelques années, la pensée d'ériger un chemin de croix, en plein air, avec la permission de l'Ordinaire. La configuration du terrain nous favorisant, nous pûmes y tracer d'une manière assez satisfaisante, la Voie Douloureuse, telle qu'on la parcourt à Jérusalem, la Ville Sainte.

Or, les pèlerins qui vont aux Lieux-Saints, et qui ont le bonheur de se trouver à Jérusalem pour la Semaine Sainte, visitent, avec une émotion visible, le Jeudi Saint dans l'après-midi, le Mont Sion, pour y faire comme une première Station, au T. S. Cénacle. De là, ils se rendent à Gethsémani, pour faire une Deuxième Station, au Jardin des Olives. Ils suivent ensuite, pas à pas, notre divin Sauveur, dans la Voie qu'il a parcourue, la veille et le matin de sa Douloureuse Passion, depuis le torrent de Cédron jusqu'au Prétoire de Pilate. On est convenu d'appeler ce long parcours, Voie de la Captivité. Le Vendredi-Saint, ils parcourent avec nous, la Voie Douloureuse, du Prétoire au Calvaire.



JUILLET

- D. 1 4me dim. après la Pentecôte. — Précieux-Sang. — Octave de S. Jean Baptiste.
- L. 2 Visitation — *A. G. no 26.* — SS. Proceſſe et Martinien, MM.
- M. 3 Dédicace de la Basilique d'Assise.
- M. 4 Anniversaire de la Dédicace de toutes les églises des trois Ordres de saint François.
- J. 5 S. Antoine, M. Zacharie, C.
- V. 6 Octave des saints Apôtres Pierre et Paul.
- S. 7 S. Laurent de Brindes, p., cap.
- D. 8 5me dim. après la Pentecôte. — Ste Elisabeth de Portugal, Vve, 3. O. — 251 a. 50 q *E. F.*
- L. 9 SS. Nicolas Pick, Jérôme de Weert, Théodoric van Emden, Nicaise Janssens, Willehad, Godefroy van Mervel, Antoine de Weert, Antoine de Hornaar, François de Roye, prêtres, Pierre d'Assise et Corneille de Wyck, frères laïcs, 1er O., martyrs de Gorcûm. — *I. P., 256 a. 50 q, E. F.*
- M. 10 SS. VII Frères, MM. — Stes Rufine et Seconde, VV. MM.
- M. 11 Octave de la Dédicace. — S. Pie I. P. M.
- J. 12 S. Jean Gualbert, abbé. — SS. Nabor et Félix. MM.
- V. 13 S. Anaclel, P. M. — Office des défunts.
- S. 14 S. Bonaventure. E. C. D., 1 O. — *I. P., 256 a. 50 q., E. F.*
- D. 15 6me dim. après la Pentecôte. — Bse Angèle de Marsiano, Vve. 3 O. rég.

CONDITIONS. — Pour les Ind. plén., conf., com., visite et prières, 3 *Pater, Ave, Gloria*; pour les Ind. part., prières seulement et visite.

CALENDRIER SÉRAFIQUE

C'est un travail au-dessus de tout travail de s'ap
bénignité; mais tout ce qui se fait avec une dilection
plaire ni à Dieu ni à ses Saints.

ORAIŒON JACULATOIRE : O Jésus que je vous

12 Grâces spirituelles et 12 Grâces
7 Familles. — 4 Affligés. — 3 Ivrognes
— 5 Premières communions. — 7 Dédicaces
Gloria

Réciter

LE MOIS DE MAY

Il faut de s'appliquer à la piété et à la
qui se sans dilection et sans amour ne saurait
Saints.

O Jésus que je vous aime toujours davantage.



RECOLETTIONS
12 Grâces particulières. —
3 Ivrognes. — 4 Conversions.
7 Défunts.
Gloria.



1900

- L. 16 N. D. du Mont Carmel—Anniversaire de la canonisation de N. S. P. S. François.
- M. 17 S. Alexis, C.
- M. 18 B. Simon de Lypnica, p., 1 O. — Ste Symphorose et ses fils, MM.
- J. 19 B. Jean de Dukla, p., 1 O.
- V. 20 S. Jérôme Emilien, C. — Ste Marguerite, V. M.
- S. 21 Octave de S. Bonaventure. — Ste Praxède, V.
- D. 22 7^{me} dim. après la Pentecôte. — Ste Marie Madeleine, pénitente.
- L. 23 S. Apollinaire, E. M. — S. Liboire, E. C.
- M. 24 S. François Solano, p., 1 O., apôtre du Pérou. — *J. P.*, 256. a. 50 q., E. F. — Ste Christine, V. M. — Vigile.
- M. 25 S. Jacques le Majeur, A. — S. Christophe, M.
- J. 25 Ste Anne, Patronne de la Province de Québec.
- V. 27 Bse Cunégonde, V. 2 O. — S. Pantaléon, M.
- S. 28 SS. Nazaire et compagnons, MM. S. Innocent, *J. P.*, C. — B. Névolon, artisan, 3 O.
- D. 29 8^{me} dim. après la Pentecôte. — Ste Marthe, V. — SS. Félix et compagnons, MM.
- L. 30 S. Camille de Lellis, C. — SS. Abdon et Sennen, MM.
- M. 31 S. Ignace, C.

N. B. — Les Tertiaires peuvent gagner ces Indulgences en visitant l'église paroissiale, s'il n'y a pas dans la ville, d'église franciscaine ou de chapelle du Tiers-Ordre.

« Nous avons eu le bonheur de prêcher ainsi chaque année, durant dix ans, le Vendredi-Saint, le Chemin de la Croix, le long de la Voie Douloureuse. Nous publions ces précieux souvenirs dans la présente brochure, que nous avons divisée en deux parties, simplement de la manière suivante : Première partie : I. Station au T. S. Cénacle. II. Station au Jardin des Olives. III. Voie de la Captivité. — Deuxième partie : Voie Douloureuse. »

RECUEIL DE CHANTS. — POUR LES RETRAITES, PÈLERINAGES ET RÉUNIONS DES TERTIAIRES DE SAINT FRANÇOIS. — PAR UN FRÈRE-MINEUR DE MONTRÉAL.

Se trouve à la maison du Tiers-Ordre, Avenue Seymour 29 Montréal.

\$0.30 l'unité, \$3.25 la douzaine, \$ 25.00 le cent.

« Pourquoi ce recueil de chants, se demande l'auteur dans sa courte préface ? Est-il nécessaire de dire combien il sera utile au sein de nos nombreuses Fraternités ? Il leur manque des cantiques qui puissent convenir aux circonstances et donner une note franciscaine à leur réunions. Faut-il entrevoir l'accueil favorable qu'il obtiendra dans nos fervents pèlerinages, où un chant d'ensemble élève si haut le cœur et enthousiasme si rapidement les foules ?

Ces raisons et bien d'autres sont excellentes ; cependant pour nous engager à faire ce travail une seule nous a paru suffisante : nos Frères et nos Sœurs du Tiers-Ordre le désiraient ! c'est avec bonheur que nous nous efforcerons toujours d'accéder à leurs légitimes désirs.

Qu'ils daignent agréer ces pages et s'en servir pour s'élever vers Dieu, comme notre Séraphique Père, qui, dans ses saints transports, chantait en français les divines louanges ! »

Aux Tertiaires maintenant de dire si l'auteur a réussi. et de rendre hommage du moins à son travail et à sa bonne volonté !

ETUDES FRANCISCAINES. — Publiées par des religieux de l'Ordre des Frères-Mineurs Capucins.

On s'abonne à l'œuvre de saint François, 5, rue de la Santé, Paris. Prix de l'abonnement : 12 francs par an.

MANUEL DE LA PIEUSE UNION EN L'HONNEUR DE SAINT ANTOINE DE PADOUE. — par le P. Désiré. Franciscain.

Se trouve à la maison du Tiers-Ordre, 29 Avenue Seymour, Montréal, \$ 0.15 l'exemplaire.

Le triennat du Discrétoire étant terminé, le moment était venu de procéder à de nouvelles élections. Bien préparées par notre Père Directeur, elles se sont faites au sein du Discrétoire au scrutin secret, avec beaucoup d'harmonie et un excellent résultat.

Avant la cérémonie de clôture, le R. Père Gardien prit la parole, pour faire les recommandations suggérées par la Visite. Puis il félicita le Discrétoire sortant, dont la bonne administration et le zèle efficace peuvent être constatés de tous. Après quoi il porta à la connaissance des Tertiaires réunies le résultat des élections, tel que je le communique moi-même à la chère *Revue*.

Sr Supérieure.....	Dame Bourcier.
" Assistante.....	Dame Ménard.
" Maîtresse des Novices...	Dame Landermann.
" " des postulantes	Delle Allard.
" Trésorière.....	Dame Delisle.
" Secrétaire.....	Delle Dorval.
" Discrètes :	
Côte Saint-Paul.....	Dame Dansereau.
Sainte-Elisabeth.....	Dame Cyr.
Saint-Henri.....	Dame Hunault.
Sainte-Cunégonde.....	Dame Delisle.
Pointe Saint-Charles...	Delle Favreau.
Saint-Joseph.....	Dame Martin.
Notre-Dame.....	Dame Bertrand.
Saint-Jacques.....	Delle Bigaouette.
St-Louis et Imm. Conc.	Dame Duplessis.
Saint-Jean-Baptiste...	" Martel.
Faubourg Québec.....	" Lavallée.
Hochclaga.....	" Lévêque.

Sr Secrétaire.

Joliette. — Il y avait près de trois ans que la Fraternité de Joliette n'avait pas reçu de visite canonique. Enfin, le 19 mai dernier mettait fin à la juste impatience de nos chers Tertiaires. en faisant poindre à l'horizon le bienfait si longtemps attendu. La saison était un peu critique, c'était le temps des travaux, qui accompagnent tout naturellement les premières chaleurs. Les Tertiaires de Joliette ont su faire des sacrifices, et ont montré combien ils appréciaient le bienfait qui leur était assuré. Cette

Fraternité compte 10 années d'existence, depuis son érection canonique, et ses membres se chiffrent par centaines. Ils sont en effet de 600 à 700, faisant la gloire et la joie de leur zélé Directeur. Le temps de charges des anciens discrétaires étant expiré il fallut procéder à de nouvelles élections ou au moins à une nouvelle prorogation des pouvoirs.

Voici quels en furent les résultats :

Fraternité des Frères :

Fr. Ministre	Mr Eusèbe Asselin.
“ Assistant	“ L. A. Derome.
“ Maître des Novices . .	“ André Trudeau.
“ Secrétaire	“ Alfred Conville.
“ Trésorier	“ Joseph Bellerose.
“ Infirmier	“ A. Larochelle.

Fraternité des Sœurs :

Sr. Supérieure	Dame Alfred McConville.
“ Assistante	“ Charles Leprohon.
“ Maîtresse des Novices .	Delle Hectorine Derome.
“ Secrétaire	Dame Joseph Richard.
“ Trésorière	Delle Attala Lafortune.
“ Infirmière	Dame J. B. Laurion.
“ Discrète	“ Pierre Flamand.
“ “	“ Hormisdas Lagarde.

La clôture de la visite eut lieu le 24, jour de l'Ascension, fête bien propre à encourager tous les cœurs à préparer de nouvelles ascensions spirituelles. Aussi, 38 paroissiens, dont 11 Frères et 27 Sœurs, passèrent de l'état de simple chrétien à celui de Tertiaire, en revêtant les livrées séraphiques. 2 Sœurs s'élevèrent du rang des novices à celui des professes, et tous sans contredit, chrétiens et Tertiaires, prenaient la ferme résolution de monter de vertu en vertu, de justice en justice, de sainteté en sainteté ; la Fraternité elle-même s'engageait, de son côté, à s'élever de nombre en nombre, et de régularité en régularité.

Trois-Rivières et Ancienne-Lorette. — (*Lettre au Révérend Père Directeur de la Revue du Tiers-Ordre*). Je viens de visiter notre belle Fraternité des Sœurs du Tiers-Ordre, de Trois-Rivières. La visite s'est faite, comme de coutume, par un Tri-duum, dont l'ouverture était fixée au dimanche soir, 27 mai. Nos Sœurs avaient deux réunions régulières à l'église de la

Fraternité, et le soir, un exercice commun, à la cathédrale, avec toutes les autres personnes très nombreuses qui suivaient le mois de Marie. — Le Triduum, comme toujours, a été suivi avec une grande ferveur et une très grande régularité.

J'ai eu occasion, au Triduum, de parler à nos chers Tertiaires de notre pieux Sanctuaire du Cap, devenu Sanctuaire diocésain, en vertu du magnifique mandement de Monseigneur des Trois-Rivières sur la dévotion à N.-D. du T.-S. Rosaire. J'ai parlé des embellissements que nous faisons à la Voie Douleoureuse. Les souscriptions pour le Tombeau de N.-S. ont été très nombreuses et toutes ont été spontanées, sans aucune sollicitation de notre part. Nous allons poser, cette semaine, les nouveaux Tableaux, peints d'après nature, c'est-à-dire représentant la Voie Douleoureuse telle qu'elle est à Jérusalem. Je désirais n'avoir tout au plus qu'une ou deux souscriptions, pour ces *Tableaux*, réservant les autres pour nos Fraternités de Québec, de Montréal, du diocèse de Trois-Rivières. A ma grande surprise, nos chères Sœurs ont souscrit, *en quelques minutes*, pour toutes les stations, de sorte qu'il n'en reste plus pour les autres Fraternités! — Le mercredi matin, elles sont allées, avec deux bateaux, par un temps superbe, communier au Sanctuaire du Cap. C'est un des plus touchants pèlerinages que j'aie encore jamais présidé, jusqu'ici, au Sanctuaire du Très saint Rosaire. Dieu en soit mille fois béni! Le beau petit livre, à 5 centins, (l'Heure-Sainte!) donnant la description de la Voie Douleoureuse, a été enlevé par paquets: chaque Tertiaire voulait en avoir un pour elle et pour sa famille. Ce petit livre parlant de Notre-Seigneur au Saint Cénacle, le Jeudi soir, à l'Institution de la dernière Cène, et de notre divin Maître, le même soir, au Jardin des Olives. fera tant de bien, Dieu le bénissant, dans les familles qui le posséderont, le liront et le méditeront avec amour! Mon très grand désir, c'est que tous nos Pèlerins et Pèlerines en prennent un exemplaire: c'est mon souvenir des dix années que j'ai eu le bonheur de passer dans la Ville Sainte.

Je reviens de faire une Visite à notre nouvelle et très fervente Fraternité de l'*Ancienne-Lorette*. Cette Fraternité éclosé, avec une foule d'autres, à l'occasion de ma visite à toutes les paroisses du grand et beau Diocèse de Québec, marche déjà avec une très grande régularité: son zélé et pieux Directeur accorde quatre fois par an, à ses *trois cents* Frères et Sœurs en saint François, la faveur

d'une réunion extraordinaire. Un Prédicateur étranger vient, la veille, pour aider à entendre les confessions, et leur prêcher les vertus séraphiques. J'ai trouvé que c'est un excellent moyen pour maintenir nos chers Tertiaires dans un esprit de plus grande ferveur, et pour les attacher toujours de plus en plus à leur sainte vocation. Je voudrais voir cette méthode se répandre dans les Fraternités : elle est certainement de nature à faire apprécier le Tiers-Ordre, toujours de plus en plus, et à augmenter le nombre des enfants déjà si nombreux de la Famille Séraphique !

Je me propose, Révérend Père, d'ici à quelques jours, de vous envoyer une liste approximative des paroisses où le Tiers-Ordre est établi, et de celles où nous n'avons encore que quelques membres isolés, et qui désirent ardemment obtenir la faveur des paroisses où la Fraternité est établie, et marche régulièrement.

FR. FRÉDÉRIC DE GHVELDE, O. F. M.

Commissaire de Terre-Sainte

Saint-Jean-Chrysostôme de Chateauguay. — Fraternité de Saint Antoine de Padoue. A l'occasion de cette visite, le Rvd. M. Préville, curé de la paroisse et Directeur nous envoie les renseignements suivants.

Cette Fraternité a été solennellement érigée par le Rvd. Père Navier-Marie dans une visite canonique, faite le 17 octobre 1897.

Il y avait déjà des Tertiaires en nombre dans la paroisse de Saint-Jean-Chrysostôme, depuis une dizaine d'années, sous la direction du Rvd. A. R. Seers, curé.

A l'époque de cette visite leur nombre était de vingt profès dont deux Frères et dix huit Sœurs et quarante-huit novices parmi lesquels cinq Frères et quarante-trois Sœurs. Ce qui faisait un total de soixante-huit.

Les membres du discrétore, établi dans cette circonstance, étaient :

Sr. Supérieure.....	Dame Chs. Bergevin.
" Assistante.....	Delle Alexina David.
" Maîtresse des Novices.	Dame Chs. Gagné.
" Conseillère.....	" Joach. Lefebvre.
" ".....	" Paul Viau.
" ".....	" Dan. Gingras.
" ".....	" Thérésa Gleeson.

A la visite canonique suivante, faite par le Rvd. P. Raymond Marie, le 6 nov. 1898, trente-trois novices, dont cinq Frères et vingt-huit Sœurs, firent profession, et cinq postulantes prirent le saint habit.

Quelques jours après, le 8 déc. 1898, le Directeur local, le Rvd. L. N. Préville, curé, admettait quatre autres Sœurs novices à la profession, et au noviciat quinze postulants, dont trois Frères et douze Sœurs.

Enfin, dans la dernière visite qui eut lieu les 3, 4 et 5 juin de l'année courante, le Rvd P. Xavier-Marie, Visiteur, admit à la profession trois Frères et treize Sœurs novices, et donna le saint habit à six Sœurs postulantes.

Dans les intervalles, le Directeur local a reçu dans le Tiers-Ordre, sur leur lit de mort, un Frère et trois Sœurs.

Le discrétorioire ayant terminé son triennat, on a fait cette fois-ci des élections dont voici le résultat :

Sr. Supérieure	Dame Joachim Lefebvre.
" Assistante	" Louis Ste Marie.
" Maîtresse des Novices	Delle Cordélia Montgrain.
" Conseillère	Dame Charles Bergevin.
" "	" Narcisse Blais.
" "	" Augus. Mc Kenzie.
" "	" Jos. Majeau.
" "	" Louis Favreau.
" "	Delle Alexina David.

Il y a au registre actuel de la Fraternité de Saint-Antoine de Padoue, à Saint Jean-Chrysostôme, cent soixante-sept noms inscrits.

En retranchant les décès et les départs on aura le chiffre exact de cent dix-neuf Tertiaires, dont quatorze Frères et cent cinq Sœurs.

Le Bienheureux Jean Duns Scot. - Le Rvd. P. Cyr de Pésaro, postulateur général des causes franciscaines à la Cour romaine, vient d'adresser à tous les Ministres Provinciaux de l'Ordre une lettre circulaire, dans laquelle il leur demande de rechercher les documents relatifs à la mémoire du B. Jean Duns Scot, en vue de la solennelle confirmation du culte à lui rendu de tout temps, comme Bienheureux. Voici les passages qui pourraient intéresser nos lecteurs :

« C'est à l'époque où des doctrines impies sur la foi chrétienne

avaient plus que jamais envahi les esprits que l'illustre Pontife Pie IX devait, par un dessein tout providentiel, déclarer solennellement la glorieuse Mère de Dieu, exempte de toute souillure dès l'instant de sa conception. Si jamais plus juste cause de joie ne pouvait faire tressaillir les cœurs de tous les fidèles serviteurs de l'Immaculée Mère de Dieu, combien grands ne devaient pas être le bonheur et la joie de la famille franciscaine tout entière ! Née sous les auspices de la Vierge sans tache, et merveilleusement répandue dans le monde entier, grâce à sa protection, elle garda et défendit, avec un soin jaloux et un amour sans égal, la croyance au divin mystère de la Conception Immaculée.

Or, parmi tous ceux qui ont vaillamment soutenu ce mystère contre les doctrines erronées et trop obstinées, le B. Jean Duns Scot, gloire et lumière de l'Ordre franciscain, occupe à juste titre le premier rang. La pureté de sa vie et son ardente dévotion envers la Mère de Dieu ont attiré sur lui une protection toute spéciale de cette bonne Mère : non seulement il put pénétrer plus avant dans les profondeurs du mystère de l'Immaculée Conception, mais encore, il sut en donner une exposition presque complète : il le fit avec une subtilité et une clarté merveilleuses et, pour nous en convaincre, il suffit de rappeler ici que ses ouvrages n'ont pas peu contribué à la définition de ce dogme. En outre, il mena une vie si pleine de vertus que la divine Mère daigna souvent le favoriser de ses entretiens, et qu'il jouit d'un grand renom de sainteté parmi ses contemporains. Cette renommée que Dieu s'est plu d'ailleurs à confirmer par d'innombrables prodiges, ne s'est jamais affaiblie après sa mort, mais s'est répandue à travers les siècles, tous les jours davantage.

« Comme d'une part, nous touchons au cinquantième anniversaire de ce jour mémorable, où l'autorité du Souverain Pontife proclama la pureté originelle de Marie, et que d'ailleurs le sixième centenaire de la mort du B. Jean Duns Scot n'est pas loin de nous, c'est faire acte de reconnaissance que de travailler à rajeunir la mémoire de celui qui n'a pas eu de rival dans ses lumineux enseignements, touchant le mystère de la Conception Immaculée.

« A cette fin, rien absolument n'est plus utile et plus désirable que de solliciter du Siège Apostolique la faveur de la solennelle confirmation du culte rendu de tout temps à Jean Duns Scot comme Bienheureux. Le succès ne manquera pas de couronner

nos efforts, si chacun des membres de notre famille religieuse veut prêter son aide et son concours, en prenant part à nos travaux. »

Le Révérend Père détaille ensuite les différents points sur lesquels les renseignements devront lui être fournis, et il termine par ce souhait :

« Plaise à Dieu de faire revivre sur la terre par de justes honneurs, la mémoire du B. Jean Duns Scot ! »

Québec. — Comme il y a sans doute des abonnés de la *Revue du Tiers-Ordre* qui ont fait des aumônes aux lépreux du Japon, confiés aux Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, nous reproduisons avec plaisir les lignes suivantes de la *Semaine Religieuse de Québec*.

« La Révérende Mère Supérieure des Sœurs Franciscaines croit de son devoir de remercier, par l'entremise de la « Semaine Religieuse, » le grand nombre de personnes qui lui ont envoyé des aumônes pour la léproserie de Biwasaki, (Japon). Ces aumônes étaient souvent accompagnées de lettres très touchantes qui en doubleraient encore la valeur. Elles ont été religieusement transmises à la Sœur Franciscaine Canadienne, Mère Marie Béata, qui avec quelques compagnes, héroïques comme elle, s'est volontairement enfermée dans ce tombeau de corruption et de pestilence qu'on appelle « léproserie » ! La bonne Mère Béata écrit que ses pauvres lépreux prient et souffrent pour leurs bienfaiteurs lointains et inconnus.

Nous voudrions pouvoir raconter en détail les traits admirables de charité qui se sont produits à ce sujet dans toutes les parties du pays et même aux Etats-Unis. Ce serait trop long sans doute. Citons cependant le suivant, de date toute récente : Mardi de cette semaine, une dame se présente à la portière du Couvent des Sœurs Franciscaines, et, de l'air le plus naturel du monde, comme s'il s'agissait d'une affaire de quelques centins, fait remettre à la Mère Supérieure, une enveloppe scellée qui renferme, ajoute-t-elle, son obole pour les lépreux du Japon. Cette dame, inconnue à la Sœur portière, ne donne ni son nom ni son adresse. Qu'on juge de la surprise et de l'admiration de la Mère Supérieure lorsque, ouvrant l'enveloppe, elle trouve en beaux billets de \$10.00, la somme de \$200.00 (mille francs) !

O Charité, ce sont là de tes prodiges ! »



Les Missions Franciscaines



Un martyr comme il y en a peu

(Épisode de la mission du Kaptchak)

DANS la partie méridionale de la Russie d'Europe, au sud de ce lac immense qui s'appelle *la mer Caspienne*, se trouve une région riche et fertile qui, au moyen-Âge, portait le nom de *Kaptchak*. Lors de leur terrible irruption en Hongrie, sous le règne du fils de Gengis-Khan, les Tartares s'en étaient rendus maîtres et quand, chassés par les guerriers de l'Occident, ils furent contraints de se retirer d'Europe, ils conservèrent cette région placée sur les confins des deux continents. Leur présence au seuil de l'Occident, était pour le monde civilisé une menace perpétuelle. La Hongrie fumait encore : les cadavres de ses habitants étaient à peine refroidis, et l'on pouvait toujours redouter un retour offensif des barbares, qui eût pu tout mettre en feu jusqu'à l'Océan Atlantique.

Devant ce péril suspendu sur les têtes, les Frères-Mineurs s'étaient rendus au milieu des farouches vainqueurs, décidés à verser leur sang ou à adoucir ces natures sauvages. Dieu avait béni leur dévouement : le loup, écoutant la voix du pasteur, peu à peu se faisait agneau. Commencée en 1254, cette mission du Kaptchak produisait des fruits de salut qui allaient toujours progressants : de nombreuses chrétientés se formaient : elles acquièrent une telle extension qu'en 1268, le Souverain Pontife, désireux d'en favoriser le développement, crut devoir envoyer au troupeau naissant, un évêque avec mission de paître les ouailles, et de conférer les Ordres sacrés à ceux des Missionnaires qui ne les auraient pas encore reçus.

L'élan donné ne se ralentit pas. Dieu féconda les sueurs de ses serviteurs, et l'an 1318, la ville de Saraï, capitale du royaume, devint un siège épiscopal fixe. Son premier titulaire fut un Frère-Mineur, du nom d'Étienne, dont la patrie ne nous est pas connue.

(1) Extrait de l'Histoire des Missions Franciscaines, par le R. P. Victor Bernardin de Rouen.

A cette époque, le Kaptschak obéissait au Khan Usbek. Ce prince avait embrassé l'islamisme, et en répandait le culte dans toutes les provinces soumises à sa domination. Cependant, loin d'être fanatique, il laissait une grande liberté aux missionnaires Dominicains et Franciscains, pour annoncer l'Évangile dans ses États, et jusque dans la ville de Sarai, sa capitale.

Le bon vouloir du roi ne put empêcher pourtant que le sang chrétien ne fût répandu sur plusieurs points du royaume, et même dans la capitale. Nous nous proposons d'exposer ici le glorieux combat qui eut pour héros un Frère-Mineur, et se livra dans la résidence même du Souverain.

Le héros de ce drame sanglant, Fr. Etienne de Hongrie, différend de ce Fr. Etienne qui était évêque de Sarai, nous offre le spectacle d'une lutte violente entre la haine de l'enfer et la bonté de Dieu, entre la faiblesse de la nature et la puissance de la grâce qui demeure enfin triomphante. De lâche apostat, devenu ferme confesseur de la foi, ce pauvre égaré causa autant de joie à ses Frères par la générosité de son retour, qu'il les avait contristés par le scandale de sa défection.

Ce drame de l'intérêt le plus saisissant dont l'intrigue mériterait de tenter les poètes chrétiens, peut se distribuer en trois actes : *Lâche apostasie, — touchant repentir, — triomphante réparation.*

I. Lâche apostasie

Né à Gran-Waradin, ville épiscopale de Hongrie, Etienne entra, à la fleur encore de la jeunesse, dans l'Ordre de saint François. Ordonné prêtre à l'âge de vingt-cinq ans, il fut aussitôt envoyé en qualité de missionnaire au couvent de Saint-Jean, à trois milles de Sarai : mais là, par une rapide gradation descendante, s'affaiblit en lui l'esprit religieux : il en vint même à cet état de tiédeur qui néglige tous les devoirs. Aux premiers symptômes de son relâchement, les Supérieurs lui prodiguent tour à tour paternelles remontrances et sévères corrections : ils lui infligent même le châtimement dans les mœurs de cette époque, la prison. Vains efforts ! le malin esprit redouble ses assauts contre cette âme que ne protège plus l'armure de la ferveur, ni même de la régularité, et le presse de sortir du cloître.

Cependant, l'infortuné lutte encore : une lumière secrète lui fait entrevoir la grandeur de la faute qu'il va commettre. Se sentant

trop faible pour combattre seul avec avantage, il cherche auprès de ses confrères un secours à sa faiblesse, il leur manifeste la tentation avec laquelle il parle, et les prie de le garder avec soin ! Heureux s'il eût, dès le début, repoussé avec horreur la voix de l'ange de ténèbres ! Vaincu enfin, il enjambe la fenêtre de sa cellule, et se trouve dans le jardin. Un mouvement instinctif, nouveau secours de la grâce, le porte à se retourner. Dans ce moment, il aperçoit la croix qui couronne le faite de l'église : « Je pourrais, s'écrie-t-il, renier mon Sauveur qui a tant souffert pour moi ! oh ! non ! jamais... ! » Dernière convulsion d'une âme expirante ! A cet instant pourtant, les démons qui, racontant les chroniques, avaient revêtu une forme visible pour le mener hors du couvent, terrassés par ce bon mouvement, prennent la fuite. Délivré de leurs obsessions, le fugitif s'arrête et se cache dans le jardin, puis, le lendemain, se porte lui-même au devant de ses confrères qui le cherchaient. Il leur raconte comment il a voulu désertier le cloître, comment la miséricorde divine l'a arrêté au bord du précipice, et leur demande de veiller attentivement sur lui, parce qu'il ne se sent pas la force de résister aux assauts si nombreux et si violents de son ennemi.

Il rentra donc dans la vie conventuelle, mais le danger était toujours présent : pour y porter remède dans la mesure du possible, les Supérieurs jugèrent opportun de l'envoyer à la résidence de Koffa. Mais, hélas ! le compagnon qu'on lui avait donné n'exerça sur lui qu'une surveillance distraite : aussi l'infortuné, dans le feu d'une violente tentation, s'échappe, rentre furtivement à Sarau, va trouver un de ses amis qui était musulman, et lui témoigne l'intention d'embrasser la loi de Mahomet.

Sans retard, le cadî est mis au courant de cette affaire. La profession du mahométisme de la part d'un chrétien, d'un prêtre, d'un religieux membre d'un institut, qui travaillait avec tant de succès à répandre le christianisme dans toute la Tartarie, devait avoir pour effet de porter à l'enseignement de l'Evangile un coup terrible, en même temps qu'il exalterait le prestige du Coran. Le cadî se rend parfaitement compte de ce résultat et en ressent une grande joie. Il fait aussitôt appeler le renégat, le serre dans ses bras, l'embrasse avec tendresse, et l'affermir dans sa fatale résolution. Le lendemain était pour les disciples de l'Islam, la fête solennelle du Méreth : on règle que, sans plus tarder,

cette nouvelle recrue y sera incorporée à son nouveau bercail, et que, pour rendre plus sensible la honte des chrétiens, la cérémonie se fera avec tout l'éclat possible.

Le lendemain, en effet, qui, par une coïncidence cruelle, était le Vendredi Saint, Fr. Etienne est introduit en grande pompe dans la mosquée, au milieu d'une réunion nombreuse de musulmans : là, le malheureux reniant publiquement la foi chrétienne, jure solennellement de pratiquer l'islamisme. Le cadi, aussitôt, en présence de tout le peuple, le dépouille de l'habit de Frère-Mineur : le pauvre aveugle foule aux pieds ces saintes livrées, et vomit contre son ancienne croyance mille imprécations. En retour, il reçoit un vêtement rehaussé de broderies en or, on lui promet encore richesses et honneurs qui, lui faisant oublier les austérités de sa vie passée, lui permettront de se livrer aux plaisirs dont il a été sevré dans le cloître. Cela fait, le cadi se tourne vers le peuple, évalué à plus de dix mille personnes, et s'écrie : « Aujourd'hui nous est arrivé un homme que la religion chrétienne comptait parmi ses docteurs : c'est pour nous un grand motif de réjouissance ! »

En un clin d'œil se répand dans toute la ville la nouvelle qu'un prêtre des chrétiens vient de passer à l'islamisme : aussitôt, et comme par enchantement, s'organise, au milieu de l'enthousiasme le plus vif, une fête populaire. On fait monter le malheureux Fr. Etienne sur un magnifique destrier, richement caparaçonné ; les principaux musulmans, également à cheval, se rangent à ses côtés. Le cortège se déploie en une procession bruyante, en tête de laquelle, au milieu de luxueux étendards, flotte, comme un glorieux trophée, l'habit religieux de l'apostat. Le défilé parcourt la ville tout entière au son des trompes joyeuses, tandis que la douleur des chrétiens est à son comble.

Pendant que la populace en délire s'enivre de la honte qu'éprouvent les disciples de Jésus-Christ, les Frères-Mineurs, anciens confrères du renégat, les yeux baignés de larmes, et la poitrine oppressée par les sanglots, offrent au pied du Tabernacle à Jésus outragé, l'amende honorable la plus fervente, et prient pour le malheureux enfant prodigue.

(à suivre)

FR. VICTOR BERNARDIN, O. F. M.



Chronique de S. Antoine

Les Grottes de Brive, France. —

Depuis le mois d'avril, les pèlerinages au Sanctuaire de notre cher Saint ont repris leur cours; chaque jour voit arriver des groupes de plus en plus nombreux, et les Pères, Gardiens des Grottes, peuvent constater avec joie combien la dévotion envers le Thaumaturge va toujours grandissant dans les cœurs.

Espérons que le Canada aura bientôt, comme la France, un Sanctuaire où l'illustre ami de Jésus-Hostie sera prié, invoqué et remercié comme il l'est aux Grottes de Brive. Déjà plus d'une âme reconnaissante pourrait raconter les merveilles que saint Antoine opère dans le Sanctuaire, que tout un diocèse, grâce à l'initiative de son illustre archevêque, érige en l'honneur de l'Adorable Eucharistie et de son illustre défenseur Antoine.

Répons miraculeux. — En 1566, le répons de saint Antoine opéra un insigne miracle. Les Religieux Capucins du couvent de Velletri, dans la province de Rome, avaient demandé à des bienfaiteurs de leur prêter quelques mulets pour conduire à leur jardin des matériaux nécessaires. Et voilà qu'un voleur audacieux jeta les yeux sur le plus beau de ces mulets, prétendit être envoyé pour le reprendre, et au lieu de le conduire à son maître, il s'enfuit en le volant, jusqu'à Rome.

Passé le second jour, le maître du mulet, ne le voyant pas revenir, vint au couvent des Capucins demander de ses nouvelles, et ce fut alors seulement qu'on s'aperçut du vol. On juge de l'émotion des pauvres Religieux, qui ne savaient devant le bienfiteur quelle contenance garder.

Que faire? Dans leur impuissance, ils eurent dévotement recours à saint Antoine de Padoue, et ensemble, devant son image, récitèrent le *Si Queris*. A la même heure, le larron arriva à Viterbe,

et subitement perdait la vue, tandis que le mulet s'arrêtait, ne voulant plus, malgré les fouets et les éperons, faire un pas en avant.

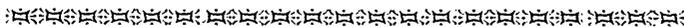
Le voleur, faisant un retour sur lui-même, reconnut sa faute et promit de la réparer. Il recouvrait aussitôt la vue et venait repentant, à Velletri, remettre aux Religieux, pour être rendu à son maître, le mulet redevenu docile.

(*Echo de saint François et de saint Antoine.*)



Saint Antoine le Thaumaturge

Le Saint de tout le monde (*Suite*)



MAINTENANT donc, debout, hommes de toute race,
Femmes, vieillards, petits enfants,

Rois et sujets ; debout, hommes de toute classe :

Vous les heureux, vous les pleurants,

Venez ajouter à sa gloire,

A son immortelle mémoire

Un souvenir de votre histoire :

Une page, où liroht plus tard, vos descendants.

Qu'à leur tour, à l'envi, les arts et les sciences

Segroupent devant son autel,

Racontent ses bienfaits et les expériences

Qu'en fait de tout temps le mortel !

Devant sa céleste figure,

Que les charmes de la peinture,

Et les grâces de la nature

Rivalisent d'éclat, dans un savant duel !

Qu'avec sa majesté douce, l'architecture

Lui dresse ses grands monuments :

Et pour les embellir appelle la sculpture,

Avec ses riches ornements :

Puis, qu'au dedans, la poésie

A sa sœur, la musique, unie
Répande des flots d'harmonie,
Et nous fasse goûter du ciel quelques moments!

Ne nous étonnons plus si, dans les basiliques,
Comme dans les humbles hameaux,
La chère image trône au milieu des cantiques,
Parmi les fleurs et les cadeaux :
Vers lui vont toutes les demandes,
Pour lui sont toutes ces guirlandes :
Pour lui sont toutes ces offrandes :
Pour lui, tous ces trésors, tant anciens que nouveaux.

Là glissent dans des troncs ces lettres gracieuses
Que le Saint reçoit des enfants :
Les vôtres sont aussi non moins délicieuses,
Jeunes filles et jeunes gens :
Mais qu'elles sont donc confiantes,
Dans leur amour édifiantes,
Dans leur foi vive suppliantes,
Ces lettres que le Saint reçoit de leurs mamans !

Parmi les ex-voto, les uns sont comme gages
Des soupirs, des vœux adressés :
Et les autres, déjà comme des témoignages
Des désirs, des vœux exaucés :
Les foules qui dans la tristesse
Vont, retournent dans l'allégresse,
Chantant dans une douce ivresse :
Le Saint n'a pas déçu nos espoirs caressés.

Combien tristes pourtant, de la nature humaine
Et mystérieux sont les maux,
Qui surprennent la vie, et composent sa chaîne,
D'autant d'innombrables anneaux.
Mais, où l'art dans son impuissance,
Déclare son incompetence,
Et confesse son ignorance,
Antoine arrive avec ses remèdes nouveaux.

FR. JEAN DE STE EULALIE, O. F. M.

FAVEURS DE SAINT ANTOINE

Saint-Henri, Montréal. — Loué et béni à jamais soit le grand saint Antoine, à qui je dois de nombreuses faveurs, et surtout la guérison d'une petite fille. J'ai promis du pain aux pauvres. Dame I. D.

Montréal. — Une guérison due à saint Antoine de Padoue. Dame G. V.

— Quatre faveurs reçues par la puissante protection de saint Antoine, en lui promettant de les inscrire dans la *Revue*. Une abonnée.

— Reconnaissance au bon saint Antoine pour une grande grâce que je dois à sa libéralité.

— Remerciements à saint Antoine de Padoue pour une grande faveur obtenue. H. B.

— Reconnaissance à saint Antoine de Padoue pour une grande grâce reçue de sa libéralité, après promesse de réciter chaque jour ses litanies.

Une Tertiaire.

— Actions de grâces pour une faveur insigne obtenue de saint Antoine après promesse de faire l'aumône aux pauvres et de publication dans notre *Revue*.

E. E. C. B.

— Je remercie saint Antoine de m'avoir guéris.

Une Tertiaire.

— Je dois des remerciements à saint Antoine de Padoue pour une grâce reçue de sa libéralité. Une Tertiaire.

— J'appréhendais l'issue d'une maladie grave dont souffrait une de mes parentes, mais saint Antoine que j'ai prié, a détourné tout danger ; grâces lui en soient rendues. A. F.

— Je remercie saint Antoine de deux grâces que j'ai obtenues en l'invoquant, lui promettant de les faire publier, s'il me les accordait.

Une Tertiaire.

— Faveur reçue de saint Antoine de Padoue.

— Grâce accordée par le bon saint Antoine.

M. L.

— Grandes actions de grâces à saint Antoine de Padoue pour une faveur obtenue avec promesse de la faire publier dans la *Revue* du Tiers-Ordre.

Une Tertiaire de Saint Jean Chrysostôme.

Sainte-Herménégilde de Barford. — Selon la promesse que j'en ai faite, je vous prie de publier mes actions de grâces au bon saint Antoine pour faveurs reçues par son intercession, après avoir promis une grand'messe en son honneur. D. P. P., Prêtre.

Saint-Henri. — Une guérison opérée par saint Antoine, reconnaissance et amour.

Lowell Mass. — A la suite d'une chute, je suis restée la jambe sur une chaise pendant quinze jours, incapable de marcher. Après avoir essayé plusieurs remèdes sans succès, je fis une neuvaine à saint Antoine, j'entendis une messe, et ayant fait la sainte communion, je promis au grand saint une aumône s'il me guérissait. Il m'a exaucée, et me voilà bien ; reconnaissance à saint Antoine. Dame Vve O. B., Tertiaire.

Louiseville. — Mon fils souffrait d'un mal d'yeux qui menaçait de lui faire interrompre ses études. J'eus recours au bon saint Antoine, lui promet-

tant la publication de cette faveur s'il me l'accordait. Aujourd'hui, mon enfant est parfaitement bien, et j'en glorifie saint Antoine. A. C.

Acton Vale Bagot.—Somme d'argent retrouvée dans des circonstances si extraordinaires qu'il est impossible de ne pas voir l'intervention de saint Antoine de Padoue. Merci au grand Saint ; je m'acquitte de ma promesse.

Une Tertiaire.

FAVEURS DE SAINT FRANÇOIS

Louiseville. — Place obtenue par l'intercession de saint François.

Fa'l.-River-Mass. — Souffrant de puis longtemps de douleurs névralgiques dans le côté et la tête, sans obtenir, de divers traitements médicaux, des résultats appréciables, je me suis adressée à saint François, lui promettant, en retour de ma guérison, de m'abonner à la *Revue du Tiers-Ordre*, et d'y faire publier sa faveur. Depuis 6 mois que j'ai fait cette promesse je n'ai ressenti aucun mal, et je remercie ce grand saint. Am. A. Tertiaire.

REMERCIEMENTS ADRESSÉS

A NOTRE BON FRÈRE DIDACE

Longue-Pointe. — 24 Avril. Mon petit Léon âgé de trois ans et dix mois, était atteint, depuis février, d'une ophtalmie qui faisait redouter une cécité complète. Les médecins avaient prescrit une opération pour conjurer ce malheur. Je préférerais, avec ma femme, m'en remettre, dans une neuvaine, à l'intercession du bon Frère Didace. Promesse fut faite de publier la faveur dans la *Revue* en cas de guérison inespérée. Le quatrième jour de la neuvaine, de violentes crises se déclarèrent. L'enfant souffrait tellement qu'il ne cessait de se jeter dans les bras de sa mère et dans les miens. Il en fut ainsi jusqu'à une heure et demie du matin. Je dis alors à ma femme : C'est un bon signe, le bon Frère travaille à sa guérison. L'enfant s'endormit à l'heure même pour ne s'éveiller qu'à sept heures du matin. Rentré de mon travail le même soir, je trouvai le petit malade complètement guéri. Sur la demande de ma femme, je lui dis : Qui donc t'a guéri ? « C'est Didace », me répondit l'enfant, en me désignant l'image que nous avons appliquée sur son œil, chaque jour de la semaine. — Mais comment donc a-t-il fait pour te guérir, cher petit ? — Comme ceci, dit le cher enfant, en faisant le geste de passer la main sur ses yeux. — Mais, lui dis-je alors, es-tu bien sûr que c'est lui ? — Oui, papa, c'est le bon Didace qui m'a guéri, lui que nous avons prié en lui demandant : « Bon Frère Didace, guérissez-le, bon Frère Didace, guérissez-moi ! »

Tombant alors à genoux, nous remerciâmes, séance tenante, en famille, le bien-aimé guérisseur, comme notre Bienfaiteur.

La Neuvaine se termina en action de grâces.

Je dois bien d'autres remerciements pour plusieurs guérisons et faveurs obtenues pas l'intercession du bon Frère.

Cuthbert Pelletier, Tertiaire.

— Je m'étais chargée d'une malade que je pensais guérir. La gravité de la situation me monta bientôt mon imprudence. Dans ma détresse je recourus au bon Frère Didace qui vint à mon secours et guérit la malade.



NÉCROLOGIE

Montréal. — Fraternité de Saint-Antoine de Padoue. — Madame Louis Lafranchise, née Dorimène Provost, en religion Sr Louis de Gonzague, décédée le 24 mai dernier, âgée de 60 ans, après 2 ans et 3 mois de profession.

— Madame Adjutor Bigaouette, née Mélina Gilbert, Sr Saint Désiré, décédée le 3 mai, à l'âge de 35 ans, 9 ans de profession.

— Madame Séraphin Poirier, née Zéphyrine Preteau, décédée le 23 mai.

— Fraternité Saint-Joseph. — Mr Joseph Barolet, décédé le 21 mai dernier, âgé de 60 ans, après 5 ans de profession.

— Mr Antoine Gagnon, à l'âge de 51 ans, après avoir fait profession, sur son lit de mort.

Fraternité Saint-François. — M. Adolphe Gilbeau, en religion Fr. Jean de Capistran, décédé le 13 mai 1900, à l'âge de 70 ans, dont 2 ans de profession.

Tertiaire m. s. l. e. c. o. m. m. de t. o. u. s. Fr. Jean de Capistran, qui était un modeste ouvrier menuisier, consacrait ses loisirs à travailler pour les RR. PP. Franciscains. En retour, le Seigneur lui fit la grâce de mourir comme il avait vécu, résigné à la volonté de Dieu. Quelques heures avant de rendre son âme à son Créateur, il disait à ses enfants rassemblés à son chevet. « Je suis content de vous tous : continuez à suivre le chemin que je vous ai tracé. » Il demanda surtout avec instance à être recommandé aux prières du Tiers Ordre.

Louiseville. — Dame Arthur Garceau, née Joséphine Doucette, en religion Sr Ste-Catherine de Sienna, décédée le 16 septembre 1899 après 3 ans de profession. Elle faisait partie du discret.

— Dame Veuve Onésime Géline, née Marie Commeau, en religion Sr Ste Elisabeth, décédée le 7 février 1900 après 9 ans de profession. Cette sœur était la 1^{re} secrétaire et remplissait avec beaucoup de dévouement cette tâche qu'on lui avait assignée.

— Dame M. Charles Bazin, née Marie-Louise Larivière, en religion Sr Marie, décédée le 17 septembre 1899, 2 mois de profession.

— Dame Benjamin Voisard, née Claire Descôteaux, en religion Sr St-François, décédée le 23 janvier 1900, 4 ans de profession.

Sherbrooke. Madame Edmond Gervais, née Adélaïde Fortier, en religion Sr Saint Joseph, décédée le 24 mai 1900, à l'âge de 36 ans, dont 12 de profession dans le Tiers-Ordre.

Québec. Madame Veuve Félix Moffette, née Charland, décédée vers la fin d'avril dernier, en religion Sr Saint Etienne : elle était professe depuis le 19 mars 1896.

Tout en cette bonne Tertiaire respirait la piété, la bonté, la douceur, l'affabilité et la charité : dans l'occasion elle savait se priver elle-même pour venir en aide à ceux qui se trouvaient dans le besoin.

Sr Saint Etienne, malgré son grand âge, donnait à ses Sœurs en religion l'exemple de la régularité parfaite. Sur son lit de mort, elle fit de touchantes recommandations à l'une de ses belles-filles, lui conseillant de mettre dans le cœur de ses enfants la plus profonde dévotion envers la bonne Mère du Ciel, car, disait-elle, lorsqu'on est sur le point de mourir c'est la plus grande consolation que l'on puisse avoir.

« Oh ! la sainte Vierge, ajoutait-elle, qu'elle est bonne, et qu'il est doux de mourir lorsque pendant la vie on n'a jamais cessé de l'invoquer ! »

Les Tertiaires se rendirent à la maison mortuaire la veille des funérailles et y récitèrent l'Office des morts, au milieu d'un grand nombre de personnes vraiment recueillies.

— Le 5 juin, au couvent des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, est décédée, à l'âge de 20 ans, Mlle Marie Chabot, de Montréal, en religion Sœur Marie Dionède de saint Joseph, novice de chœur.

Joliette. — Madame Veuve A. Lapière, décédée le 11 mai, elle faisait aussi partie du Chemin de croix Perpétuel.

Lowell, Etats-Unis. Dame Louis Lalumière, décédée le 28 février 1900, à l'âge de 86 ans, après 14 ans de profession.

Plessisville. — Dame Docteur J. N. Bergeron, née Marie Vigneau, en religion Sr Saint Louis de Gonzague, décédée le 30 avril 1900, âgée de 45 ans, dont 5 de profession.

Enfant pieuse et bien douée au foyer paternel : plus tard épouse tendre et dévouée ; ni re vigilante et exemplaire, telle fut la vie de cette âme d'élite que le Ciel vient de ravir à sa famille. On peut lui appliquer ces paroles du Saint-Esprit : *elle a fourni une longue carrière*, parce que sa vie a été une chaîne non interrompue de mérites, de bonnes œuvres, une vie d'union au bon Dieu. L'amour de Marie fut toujours sa dévotion privilégiée ; tous ses loisirs, et cela depuis sa tendre enfance, étaient consacrés à l'ornementation de son autel : à l'autel de Marie, encore, étaient déposées les plus belles fleurs de son parler. Aussi, Marie, pour couronner une vie si bien remplie, voulut-elle la faire entrer en participation de son bonheur dès l'ouverture du beau mois de mai qui lui est consacré.

Durant sa longue et douloureuse maladie, jusqu'à sa mort, elle ne cessa d'édifier les siens et ses amis qui la visitaient, par sa douceur, sa résignation et sa grande charité. Sa mort a été l'écho de sa vie, elle a été sainte.

Elle appartenait également au Chemin de Croix Perpétuel.

R. I. F.